



Wladimir Andreff



Christian de Boissieu



Robert Boyer

Comment je suis devenu

Économiste

SOUS LA DIRECTION D'ASSEN SLIM



Denis Clerc



Denise Flouzat



Bernard Guerrien



Roger Guesnerie



Sylviane Guillaumont-Jeanneney



Erik Izraelewicz



Jean-Hervé Lorenzi



Bernard Maris



André Orléan

Le Cavalier Bleu
ÉDITIONS

Assen Slim, est maître de conférences en économie aux Langues'O et professeur associé à l'Essca. Auteur du *Développement durable* et de *L'Économie* dans la collection « Idées reçues » (Le Cavalier Bleu éditions).

À *Joseph Aloïs Schumpeter*

Sommaire

Préface de Christine Lagarde	5
Introduction	7
1. Wladimir Andreff	19
2. Christian de Boissieu	37
3. Robert Boyer	51
4. Denis Clerc	67
5. Denise Flouzat	85
6. Bernard Guerrien	105
7. Roger Guesnerie	121
8. Sylviane Guillaumont-Jeanneney	133
9. Erik Izraelewicz	153
10. Jean-Hervé Lorenzi	167
11. Bernard Maris	179
12. André Orléan	195
Annexes	
Glossaire	212
Cahier pratique	216
(les formations, les métiers, les secteurs, les adresses utiles)	

Introduction

Étymologiquement, l'économie, du grec *oikos* (maison, propriété, avoir) *nomos* (usage, règle de conduite, organisation) signifie l'art de bien administrer une maison. L'économiste est donc à l'origine celui « qui ne s'occupe que de la subsistance » comme l'affirme, au IV^e siècle avant J.-C., Aristote dans *La Politique*. Rares sont les professions qui peuvent prétendre au plus vieux métier du monde (cf. Sylvain Allemand, *Comment je suis devenu géographe*, 2007) et l'économiste en fait partie à n'en pas douter. Dans les premières sociétés de cueilleurs-chasseurs, il s'est forcément trouvé des hommes et des femmes capables de gérer leur maisonnée. En développant progressivement la connaissance (*Logos*) de leur territoire et de leurs ressources, ces pionniers deviennent peu à peu maîtres dans l'art de vivre avec leurs proches et leur environnement. L'avènement de l'écriture leur permet de consigner une pensée économique déjà riche et complexe comme en témoignent les lois et les principes économiques exposés dans le code d'Hammourabi (1730 av. J.-C.). D'aucuns considèrent que ce code est le premier document économique écrit. On y trouve des indications sur ce qui revient à l'initiative privée (production, commerce) et ce qui relève de l'État (accords de prêts à faible intérêt, contrôle de la propriété terrienne, entretien des canaux d'irrigation...)

L'économie en tant que telle est définie pour la première fois par une poignée de grands philosophes grecs en marge de

leurs œuvres respectives. Citons Xénophon (426-355 av. J.-C.), élève de Socrate, qui est le premier à employer le terme de « économie » dans un ouvrage intitulé *L'Économique* (380 av. J.-C.). L'économiste y est décrit comme celui qui maîtrise l'art de l'administration domestique ainsi que celui de faire croître les richesses. Pour mener à bien l'administration de son domaine (diversifier ses cultures, utiliser les techniques appropriées, diriger ses ouvriers, vendre et acheter au moment adéquat...), il faut avoir recours, selon Xénophon, à des pratiques rationnelles qu'il appelle tantôt *épistémè* (savoir) tantôt *techné* (art ou technique). Même si la distinction entre ces deux termes a fait débat entre les philosophes grecs, comment ne pas y voir en germe la distinction moderne entre économistes praticiens et économistes théoriciens ? Dans *Les Revenus* (355 av. J.-C.), Xénophon déborde le cadre domestique en définissant l'économie comme l'art de satisfaire les besoins de la société dans son ensemble. Dans *Les Lois* (348 av. J.-C.), la réflexion économique de Platon (427-348 av. J.-C.), autre disciple illustre de Socrate, porte précisément sur la répartition la plus égalitaire possible des ressources dans la société. Il en va de même pour Aristote (384-322 av. J.-C.) qui recherche les moyens de corriger les anomalies et les injustices de la distribution des richesses. Malgré ces réflexions pionnières, l'économiste restera longtemps cantonné à la *techné* (tâches d'administration, de contrôle, de suivi, de maîtrise des coûts) et il faudra attendre le XVIII^e siècle pour que l'*épistémè* économique émerge comme objet d'étude spécifique.

En effet, durant la période médiévale, l'Église impose sa morale à la pensée économique : condamnation de l'usure, aide aux plus démunis, rejet de l'esprit spéculatif... En Europe, les théologiens sont les principaux penseurs des questions économiques. Les réflexions économiques de Thomas d'Aquin (1228-1274), par exemple, sur la fixation de « prix justes » et sur la nature de la monnaie sont explicitement destinées aux confesseurs afin de leur permettre d'identifier les cas de fraudes liées aux activités marchandes.

En Orient, des penseurs s'interrogent également sur la formation des prix, mais également sur les relations entre la population et la croissance économique. Le philosophe et historien tunisien Ibn Khaldun (1332-1406) est représentatif de ce courant de pensée. Il montre, dans ses *Prolégomènes* (1374) que la densité de population n'est pas sans impact sur la division du travail et l'essor économique, ce dernier rétroagissant à son tour sur la densité de population.

En Europe, les interdits n'empêchent cependant pas l'essor du commerce, l'usage croissant de la monnaie et l'accumulation des capitaux. En France, Philippe le Bel (1285-1314) obtient même l'appellation de « roi faux monnayeur » tant il a frappé de monnaies et fait changer le cours de ces dernières. Dès la fin du XV^e siècle, grâce à l'action de grands marchands internationaux et de souverains avisés, comme Louis XI (1423-1483) par exemple, l'économie des foires et des marchés se généralise et l'essor économique gagne les grandes villes européennes. Les premiers grands entrepreneurs capitalistes apparaissent, à l'image de Jakob Fugger (1459-1525) qui dirige, en 1500, une société commerciale détenant le monopole du cuivre et des réseaux bancaires en Europe centrale, aux Pays-Bas et en Italie. Dans leur sillage, les grandes crises économiques « modernes » ne tardent pas à se manifester (crise de la tulipe en 1637, faillite de Law en 1720...). Ces évolutions précèdent l'époque moderne qui voit l'émergence des fondateurs de la pensée économique actuelle.

Dès le XVII^e siècle, princes et gouvernements sont désireux d'obtenir les informations les plus fiables possibles sur les richesses de la nation car ils pressentent qu'elles déterminent l'étendue de leur propre pouvoir. Les grandeurs économiques sont alors précisément définies et leurs évolutions étudiées et mesurées. C'est à partir de cette période que l'économie devient un ensemble cohérent de relations numériques et l'économiste celui qui est en mesure d'en comprendre et d'en expliquer le sens. « Abscons comme un discours d'économiste ! » murmurait-on déjà au temps de Louis XV (1710-1774). C'est dire si dès l'origine, l'économiste rencontrait quelques difficultés à

se faire comprendre par ses contemporains... Les premiers économistes sont donc des conseillers éclairant leur Prince. Qu'ils soient espagnols (« bullionistes¹ »), français (industrialistes et commerçants) ou allemands (« caméralistes² »), ils s'appuient tous sur une doctrine mercantiliste assez simple : pour obtenir une nation forte et un souverain puissant, il faut encourager la production manufacturière nationale de biens de qualité, favoriser les exportations tout en limitant l'achat de produits étrangers, assurer dans la mesure du possible l'autosuffisance alimentaire de la population nationale et mener une politique de conquête coloniale. En France, Jean-Baptiste Colbert (1619-1683) représente à lui tout seul un concentré de cette doctrine. Mais on peut citer également, Antoine de Montchrétien (1576-1621), auteur du premier *Traité d'économie politique* (1615), ou encore Pierre Le Pesant de Boisguilbert (1646-1714), auteur d'un ouvrage intitulé *Le Détail de la France* (1697) dans lequel il est le premier à apporter une explication mercantiliste des crises d'« ancien régime », mais aussi à tenter une analyse embryonnaire du circuit économique (annonçant l'école physiocratique), et surtout à avoir défendu le libre-échange contre l'intervention de l'État (annonçant l'école classique).

De ces premières contradictions jaillit en Europe la *Science de l'Économie Politique*, avec des économistes d'un genre nouveau qui constituent peu à peu les questions économiques comme un champ autonome de réflexion. Ces « premiers » économistes modernes sont aussi médecins (François Quesnay, 1694-1774), philosophes (Adam Smith, 1723-1790 ; John Stuart Mill, 1806-1873), théologiens (Jacques Turgot, 1727-1781), hommes d'Église (Thomas Robert Malthus, 1766-1834) ou encore viennent du monde des affaires (David Ricardo, 1772-1823). Comme l'écrit John Stuart Mill, dans ses *Principes d'économie politique* (1848) : « Une personne ne sera vraisemblablement pas un bon économiste si elle n'est pas autre chose. Comme les phénomènes sociaux agissent et réagissent les uns avec les autres, ils ne peuvent pas être compris isolément. » Cette tradition pluridisciplinaire

atteint un point d'orgue avec Karl Marx (1818-1883), qui était à la fois, philosophe, historien, sociologue, géographe et politologue avant d'être économiste. Elle perdure jusqu'au milieu du xx^e siècle où John Maynard Keynes (1883-1946), venant des mathématiques et s'intéressant fortement à la philosophie et à la linguistique moderne, écrit : « Un économiste confirmé doit posséder une rare combinaison de dons. Il doit être un tant soit peu mathématicien, historien, homme d'État, philosophe. Il doit comprendre les symboles et s'exprimer avec des mots. Il lui faut envisager le particulier en termes généraux et passer de l'abstrait au concret dans un même souffle. Il lui faut étudier le présent, à la lumière du passé, afin de prévoir l'avenir. Il ne doit négliger nul côté de la nature humaine ni nulle institution. Il doit à la fois se fixer un but et être désintéressé (...) »³.

Malgré leurs différences, les « physiocrates » et les premiers « classiques » libéraux sont les fondateurs de l'économie moderne. Ils ont pour point commun de rechercher les « lois » de la nature qui déterminent l'ordre économique. Même s'ils ne sont pas systématiquement opposés à l'intervention de l'État, ils tentent de montrer que l'action libre du marché est préférable pour atteindre une situation économique idéale et équilibrée. En France, l'école classique française se structure autour de Jean-Baptiste Say (1767-1832) et Charles Dunoyer (1786-1862), et prépare le terrain pour l'émergence de l'école néoclassique française autour d'Augustin Cournot (1801-1877) ou encore, Léon Walras (1834-1910). Malgré les limites de leurs approches, ces économistes ont fait prendre à l'analyse économique un tournant décisif en la transformant en un champ autonome d'étude auquel s'ouvrent de multiples voies d'exploration...

Ces évolutions historiques ont façonné les traits caractéristiques de l'économiste tel qu'on se le représente aujourd'hui. Depuis le xviii^e siècle, la profession économique s'est structurée en se dotant progressivement (et souvent à l'issue d'un long processus conflictuel) d'un corps enseignant, d'universités et de cursus spécifiques, de centres de recherche, de

colloques, d'associations, de maisons d'édition, de revues. Contentons-nous de développer ici les attributs les plus visibles de l'économiste.

Le métier d'économiste est d'abord un métier d'homme. Même si aujourd'hui, quelques femmes économistes s'imposent, la discipline reste marquée par une domination sans partage des hommes. Pour s'en convaincre, remarquons que sur les 58 économistes ayant reçu, entre 1970 et 2006, le prix de la Banque de Suède en mémoire d'Alfred Nobel, aucun n'est une femme. Et ce n'est pas faute d'une production scientifique de qualité. Joan Robinson (1903-1983), l'une des rares femmes économistes à avoir été pressentie pour recevoir ce prix, en 1975, ne l'a pas obtenu malgré ses quinze ouvrages déjà publiés (elle en écrira au total 28 entre 1933 et 1980) et ses apports décisifs dans les domaines de la concurrence imparfaite, du chômage et de la croissance. En dépit d'une mobilisation sans précédent de la presse économique internationale pour cette économiste (le magazine *Business Week*, par exemple, avait publié en octobre 1975 un long article retraçant sa carrière), le Comité Nobel n'a pas saisi l'occasion qui lui était offerte de la couronner.

Le métier d'économiste, malgré l'unité de son appellation, est pluriel. On distingue habituellement les « enseignants » et les « chercheurs » d'un côté, et les « praticiens » de l'autre. Très rares sont ceux qui ont l'opportunité et/ou font l'effort de passer de l'une à l'autre de ces catégories.

On trouve les enseignants d'économie dès le secondaire depuis la création d'un « baccalauréat B : économique et social » en 1968, remplacé par la série « ES » en 1993. Ils sont censés initier les élèves aux principales théories économiques ainsi qu'aux grands problèmes économiques contemporains. Formés par les I.U.F.M (Instituts universitaires de formation des maîtres), on compte parmi eux des professeurs agrégés du secondaire et des professeurs titulaires du CAPES, du CAPET d'économie ou de gestion, ou du CAPLP (pour ceux qui enseignent dans les lycées professionnels). Les ensei-

gnants du secondaire font face à une montée régulière depuis les années 90 de l'effectif d'élèves choisissant cette filière. En 1990, on comptait en France 60 911 bacheliers B (soit 6,4 % du total des bacheliers), contre 85 900 bacheliers ES en 2006 (16,5 % du total des bacheliers)⁴.

Dans le supérieur, la première chaire d'économie est créée par la Convention en 1795 à l'École normale. Elle est confiée à Alexandre Vandermonde. En 1830, le Collège de France se dote à son tour d'une chaire d'économie, attribuée à Jean-Baptiste Say. Aujourd'hui, on trouve les « enseignants-chercheurs » d'économie principalement à l'université, dans les grandes écoles (École normale supérieure, Institut d'études politiques...) et de plus en plus dans les grandes écoles privées de commerce et de management (HEC, Essec, EAP-ESCP, Essca...). Ils ont la double mission d'enseigner l'économie et de produire du savoir. Ils sont titulaires d'un doctorat de sciences économiques et sont systématiquement rattachés à des centres de recherche. L'évolution de leur carrière dépend en grande partie de leur production scientifique. À l'université, les enseignants-chercheurs des filières « Sciences économiques » et « Administration économique et sociale » sont confrontés depuis la fin des années 90 à une baisse régulière du nombre de leurs d'étudiants : on comptait 34 610 inscrits en première année en 1990 (soit 8,62 % du total des filières de l'enseignement supérieur), contre seulement 27 952 en 2006 (soit 6,3 % du total). Enfin, notons qu'il existe aussi des chercheurs « purs » en économie, qui exercent principalement dans les grands centres de recherches (CNRS, INED...)

Quant aux économistes « praticiens », ils sont présents dans à peu près tous les domaines d'activité de la société. Banques, sociétés et organismes financiers, entreprises industrielles, administrations, bureaux d'études, compagnies d'assurance, entreprises de la construction, syndicats, sociétés d'import-export, etc., font appel aux compétences des économistes. Même si leurs interventions diffèrent suivant le type d'entreprise ou d'organisme dans lesquels ils évoluent, les économistes praticiens sont appréciés pour leur capacité à traiter

les données brutes et à en faciliter l'analyse. Ils ont pour point commun d'être capables de transformer une masse de données très hétérogènes en expressions simples censées faciliter la prise de décision. Le journaliste économique, par exemple, repère, analyse et propose les premières clés de lecture des changements, évolutions et ruptures des phénomènes économiques. Il sait aussi « traduire et faire comprendre par le plus grand nombre les travaux les plus pointus » (cf. entretien avec Erik Izraelewicz). L'économiste du BTP sait évaluer le prix de revient de la future construction et fait en sorte, tout au long des travaux, que son budget soit bien respecté. Notons enfin, que l'on compte parmi les rangs des économistes praticiens les conseillers économiques, experts en diagnostic économique et œuvrant pour des administrations publiques ou privées (syndicats, organisations professionnelles). En France, les économistes nommés au Conseil d'analyse économique (CAE), structure créée en 1997 et placée auprès du Premier ministre, ont précisément pour rôle « d'éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses, les choix du Gouvernement en matière économique » (Décret n° 97-766 du 22 juillet 1997).

L'isolement par rapport aux autres sciences sociales constitue une autre caractéristique de l'économiste. Rares sont en effet les économistes qui lisent Émile Durkheim, Max Weber, Marcel Mauss... L'économie s'est progressivement coupée des autres sciences sociales en développant un langage particulier (jugé « ésotérique » par les non-initiés), un usage important des mathématiques et des statistiques (perçues comme la constitution d'une « langue neutre » et « l'émergence d'un espace de laïcité intellectuelle⁵ »), des traditions intellectuelles et des techniques spécifiques. Même si l'économiste choisit de ne pas utiliser l'ensemble de ces outils, il est tenu de les maîtriser sous peine d'être discrédité. Ils agissent comme ce que Pierre Bourdieu appelle, dans *Science de la science et réflexivité* (2001), le « droit d'entrée » dans la discipline, c'est-à-dire la compétence à acquérir avant de comprendre et de pouvoir jouer un rôle dans le champ de l'économie.

Pour autant, l'économie n'est pas une science expérimentale : il est impossible d'extraire la dimension économique d'un fait social et de l'isoler dans un laboratoire pour y mener des expériences. Elle reste une science de l'observation qui consiste à appréhender la « dimension économique » des faits en faisant comme si les autres dimensions n'interféraient pas avec elle. Cela « revient à raconter des sortes d'histoires (certains parlent de « fables ») qui peuvent ouvrir à des développements mathématiques de plus en plus compliqués – et souvent de moins en moins pertinents »⁶.

La profession est également traversée par des courants. On distingue habituellement le courant « orthodoxe » au sens étroit (libéraux uniquement) et au sens large (libéraux et keynésiens), et les courants « hétérodoxes » (marxistes, régulationnistes, conventionnalistes, autres inclassables chez les orthodoxes, etc.). Étymologiquement, le mot « orthodoxe » vient de *doxa* (l'opinion) et d'*ortho* (droit, juste). Il renvoie à ce qui est conforme aux idées dominantes admises par la majorité d'un groupe. Les « hétérodoxes » sont ceux qui ont des opinions autres (*hétéro*). D'une manière générale les hétérodoxes remettent en cause, sans forcément s'entendre entre eux, le caractère objectif et figé de tout ce sur quoi s'appuient les raisonnements orthodoxes (les institutions, la monnaie, les prix, etc.). Chacune de ces écoles tente de s'élargir en recrutant de jeunes docteurs. À ce titre, les sessions de recrutements à l'université sont traditionnellement l'objet d'âpres tensions et de luttes vives desquelles l'école libérale semble avoir tiré le mieux son épingle du jeu.

La nature même de son métier fait que l'économiste est plutôt enclin à communiquer, à expliquer et à partager ses analyses. En témoignent les nombreuses interventions des économistes dans les médias ou encore l'effort fait pour publier régulièrement des dictionnaires d'économie. Paradoxalement pourtant, les dictionnaires d'économie ne font pas apparaître systématiquement d'entrée pour le mot « économiste ». Quand c'est le cas, les définitions proposées insistent sur la distinction entre praticiens et chercheurs. En revanche, pas le moindre mot sur la vocation d'économiste.

Le parti pris de ce livre, dans l'esprit de la collection « Comment je suis devenu... », est précisément de donner la parole à celles et ceux qui incarnent l'économie actuelle en les interrogeant en premier lieu sur leur vocation. Au total, douze économistes sont présentés ici. Issus de formations diverses, appartenant à des courants de pensée différents, exerçant leur métier d'économiste dans des secteurs très variés, tous ont accepté de se livrer avec enthousiasme.

Pour beaucoup, la vocation d'économiste trouve son origine dans le besoin de comprendre les mécanismes sociaux et dans la volonté, plus forte encore, d'être utile à la société. Le milieu familial a souvent joué un rôle déterminant sans jamais être décisif dans la vocation. Une rencontre, une lecture, le hasard même parfois semblent avoir joué un rôle important dans le choix nos douze économistes.

La plupart des économistes présentés dans ce livre saluent les progrès de l'informatique qui, en facilitant l'écriture et le traitement des données, agit comme un accélérateur de productions scientifiques. Presque tous s'accordent également à dire que l'usage des mathématiques et la vérification économétrique des théories a énormément fait progresser la science économique. Mais, dans le même temps, faisant écho au manifeste lancé dans *Le Monde* du 21 juin 2000 par des étudiants demandant une révision radicale de l'enseignement de l'économie, les économistes interviewés s'inquiètent de la domination de plus en plus marquée du langage mathématique sur le langage littéraire et de l'usage quasi exclusif de l'économétrie dans les démonstrations empiriques. Le danger est de voir l'économie devenir de plus en plus technicienne, n'apportant plus que des réponses économétriques au lieu de réponses théoriques, centrée exclusivement sur les aspects techniques de ses modèles... Pour beaucoup, la désaffection des étudiants pour les filières économiques trouve son origine dans cette évolution.

Enfin, chaque économiste revient sur son parcours, son propre apport (conceptuel, théorique ou institutionnel) à la disci-

pline et les figures qui l'ont marqué. *Last but not least*, chacun a été invité à présenter une œuvre artistique (musicale, picturale, cinématographique, littéraire ou autre) qui fait sens selon lui du point de vue économique. Gageons que la fraîcheur et l'enthousiasme qui se dégagent de ces douze paroles croisées d'économistes rassurera ceux qui ont choisi cette voie et aidera ceux qui hésitent encore à prendre leur décision.

¹En référence à *bullion*, anglicisme passé dans la langue espagnole, signifiant « lingot ». En effet les mercantilistes espagnols insistent beaucoup sur la nécessité de limiter les importations afin de réduire au maximum les sorties de lingots d'or du royaume.

²En référence au mot *Kamera* qui désignait alors en allemand le lieu où étaient conservés les deniers publics. Le « camerius » était le nom donné à l'administrateur des finances. Le terme « caméralistes » renvoie à ceux qui se préoccupent de l'enrichissement de l'État.

³Cité par Robert L. Heilbroner, *Les Grands Économistes*, Le Seuil, 2001.

⁴D'après l'Éducation nationale : www.education.gouv.fr (consultation du 24/09/2007).

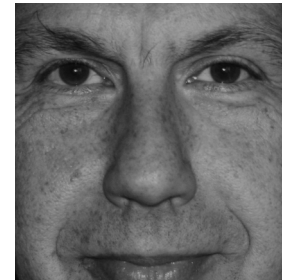
⁵Roger Guesnerie cité dans *Alternatives économiques*, hors-série n°57, juillet-septembre 2003.

⁶Bernard Guerrien, *L'Illusion économique*, Omniscience, 2007.

[...]

12.

André Orléan



Spécialiste des marchés financiers et de la monnaie, cet économiste revendique une approche « unidisciplinaire » consistant à croiser les différentes sciences sociales pour appréhender les phénomènes économiques et financiers. Ses travaux ont débouché sur l'élaboration d'un cadre théorique original qui fait jouer un rôle central aux « représentations collectives ». Un aspect souvent négligé par les économistes qui mettent plutôt l'accent sur l'objectivité des valeurs (marchandises, titres financiers ou monnaie).

1950*Naissance à Paris***1971***Admission à l'École Polytechnique***1974-1976***École Nationale de Statistiques
et d'Administration Économique (ENSAE)***1976-1987***Administrateur de l'INSEE***Depuis 1987***Directeur de Recherches au CNRS***1987-1999***Chercheur au CREA**(Centre de Recherches en Épistémologie Appliquée)***1999-2005***CEPREMAP puis PSE**(Paris Jourdan Sciences Economiques
devenu Paris School of Economics)***2005***Directeur d'études à l'EHESS*

La vocation

« Je ne crois pas que le terme de vocation convienne pour qualifier mon rapport à l'économie. Le choix pour cette discipline a été le résultat d'une évolution chahutée qui s'est nourrie d'ingrédients hétérogènes et dans laquelle le hasard a joué son rôle. Pourtant, j'ai le sentiment bien réel d'une vocation mais d'une vocation dédiée à la chose intellectuelle en général, aux idées, à leur capacité à saisir le réel et à le rendre intelligible. S'il me faut définir plus précisément l'objet de cette vocation, c'est le mot de « science sociale » qui s'impose, mais pris au singulier : « la science sociale » en tant qu'elle intègre l'ensemble des approches qui s'intéressent aux sociétés humaines (anthropologie, économie, histoire, sociologie et même philosophie). L'économie n'est, à mes yeux, qu'un compartiment de cette science sociale unitaire, celui qui traite des phénomènes économiques. Mais analyser ceux-ci nécessite des connaissances aussi bien en anthropologie, histoire et sociologie qu'en économie. C'est ce que j'appelle « l'unidisciplinarité ». Ces intérêts intellectuels multiples se sont révélés au lycée à partir de la Seconde. Plusieurs expériences y ont contribué de manière décisive.

D'abord la découverte des mathématiques. Une révélation. L'intellectualité à l'état pur. C'est une discipline exaltante et j'y ai plongé avec tout l'enthousiasme dont est capable un adolescent. Je passais des nuits à lire tous les manuels qui me tombaient sous la main. La perfection des constructions mathématiques procure à ceux qui peuvent la contempler une grande jouissance. Il faut pourtant se méfier de ce sentiment qui peut conduire le chercheur à surestimer cet outil dans sa capacité à appréhender le monde social.

Le cinéma a été ma seconde expérience et le second choc de ma formation. À vrai dire, autant que le cinéma proprement dit, ce sont les discussions que nous avions autour des films qui m'ont marqué. La réflexion sur le cinéma a été, pour moi, le moyen qui m'a permis d'approcher pour la première

fois la « pensée philosophique » et de l'appivoiser. Il faut dire qu'étant au Lycée Voltaire, je bénéficiais d'une situation privilégiée puisque son corps enseignant comptait de grandes figures de la cinéphilie française comme Henri Agel et Georges-Albert Astre, des intellectuels qui pensaient le cinéma dans sa relation à la culture en général. Par exemple : le western comme forme moderne de la tragédie antique. Les séances hebdomadaires du ciné-club étaient un lieu d'intenses débats d'un niveau largement supérieur à ce que j'étais capable de comprendre mais qui me donnaient justement l'envie furieuse de comprendre.

Mai 68 fut la troisième expérience et le troisième choc. Pas uniquement l'événement mai 68 en lui-même mais, plus généralement, ce que fut le climat de la fin des années 60 et des années 70, à savoir une époque d'intense inventivité théorique dont il est difficile aujourd'hui d'apprécier l'ampleur. On a connu là une forme d'éblouissement critique, imaginant et explorant des pistes jusqu'alors inédites. Foucault, Bourdieu, Clastres, Barthes, Deleuze, Althusser, pour n'en citer que quelques uns : la liste des esprits créateurs qui ont marqué ce temps est si longue qu'elle apparaît presque irréaliste surtout si on la compare avec la situation que nous connaissons depuis vingt ans. Il y avait à cette époque une fébrilité, un sérieux, une exaltation à l'égard de la pensée, qui a disparu. S'impose alors l'idée que le monde peut être rendu intelligible et que cette intelligibilité n'est pas un simple exercice scholastique car de lui dépend la capacité des sociétés humaines à se transformer. »

Le cursus

« Quand je finis le lycée, il était évident qu'aucun cursus ne permettait de satisfaire mon double appétit pour les mathématiques et la philosophie. Il me fallait choisir et j'ai choisi les classes préparatoires. J'ai quitté le Lycée Voltaire pour le

Lycée Charlemagne où j'ai pu faire des mathématiques à satiété. La première année (Maths Sup.) m'a comblé mais, l'année suivante, j'ai fini par ressentir une forte insatisfaction, trouvant l'enseignement trop « terre à terre ». Aussi, avec un ami, me suis-je inscrit à Jussieu et c'est en candidat libre que j'ai intégré l'École Polytechnique.

Ce choix de l'École Polytechnique a été pour moi difficile car étant également admis à l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud (mais pas à celle d'Ulm), la possibilité m'était ouverte de satisfaire pleinement mon goût des mathématiques en débutant une carrière d'enseignant-chercheur. Ne pas suivre cette voie qui m'était offerte a signifié une réorientation profonde de mes intérêts intellectuels mais sans savoir vers quoi exactement. D'où une période de doute d'autant plus accentuée que l'École Polytechnique m'a déçu intellectuellement. Je n'y ai pas rencontré ces grandes figures d'enseignants que j'avais eu la chance de connaître au Lycée Voltaire et en Maths Sup. Ou bien n'ai-je pas su les rencontrer ? J'étais en quête de nouveaux problèmes. La question du vivant m'a un moment retenu et j'ai même commencé une maîtrise de biologie. Puis l'intérêt pour les sciences sociales s'est affirmé au contact du bouillonnement intellectuel des années 70 et a pris le dessus.

Fort logiquement, cela m'a conduit, à la sortie de l'X, à choisir le corps des Administrateurs de l'INSEE et son école d'application l'ENSAE. C'est le début d'une période à nouveau très féconde. L'ENSAE a été pour moi une excellente école et l'INSEE, au moins à cette époque, offrait un milieu d'une très grande qualité intellectuelle. Nous y avions à notre disposition tous les outils d'analyse des faits socio-économiques (modélisation, statistique, informatique, enquête) tout en

L'INSEE OFFRAIT
UN MILIEU D'UNE TRÈS
GRANDE QUALITÉ INTELLEC-
TUELLE. NOUS Y AVIONS À
NOTRE DISPOSITION TOUS
LES OUTILS D'ANALYSE,
TOUT EN CONSERVANT UNE
DISTANCE CRITIQUE À
L'ÉGARD DES CHIFFRES.

conservant une distance critique à l'égard des chiffres que cette institution a pour mission de produire. En effet, le grand danger que court la statistique est d'hypostasier le chiffre lorsqu'elle perd de vue ses conditions de production et, par voie de conséquence, sa relativité. Alain Desrosières, auteur d'une *Histoire de la statistique*, me semble emblématique de cet état d'esprit critique si rare qui était celui de l'INSEE dans les années 70 et 80. Mais il faudrait citer beaucoup d'autres noms.

En 1975, jeune administrateur de l'INSEE, j'ai eu la chance de travailler au Service des Programmes. À cette époque, le plan existait encore et la prévision macroéconomique nécessitait de nouveaux instruments que ce service avait pour mission de mettre à disposition du plan. Quand je suis arrivé au Service des programmes, alors dirigé par Christian Sautter, futur ministre de l'économie, y travaillaient également Jean-Michel Charpin, actuel directeur de l'INSEE, Pierre-Alain Muet, macroéconomiste réputé, ainsi que Michel Aglietta. Pour un premier poste, j'ai eu beaucoup de chance.

Cependant, je me suis progressivement aperçu que mes intérêts de chercheur ne trouvaient pas d'écho à l'intérieur de l'INSEE. L'objet de mes réflexions, l'histoire monétaire, comme mon cadre d'analyse, d'inspiration régulationniste, ne convenaient pas à cette institution et celle-ci m'a fait clairement comprendre qu'il ne fallait pas espérer un changement. Ce furent des années difficiles d'isolement partiel. Si bien qu'en 1987, j'ai passé le concours des directeurs de recherche du CNRS où j'ai eu la chance d'être reçu. À partir de là, je me suis vraiment senti dans mon milieu d'élection. J'aime beaucoup le CNRS parce qu'il donne une très grande liberté aux chercheurs. Notre indépendance y est réelle. Le CNRS protège des puissances d'argent, des puissances politiques et des puissances médiatiques. Tout dernièrement, en 2005, j'ai été élu à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. Ce fût pour moi un événement d'une grande portée car j'y vois la reconnaissance de mon engagement unidisciplinaire. Je pense tout particulièrement

à ma participation au Comité de Direction de la Revue des *Annales*, emblématique des sciences sociales françaises dans ce qu'elles ont de meilleur. »

L'apport à l'économie

Une théorie financière

« En matière financière, j'ose à peine le dire, mais tous mes efforts visent à construire une alternative keynésienne à la théorie existante, dite « néoclassique ». Cette dernière théorie est basée sur l'idée qu'il existe une valeur objective des titres et que le cours boursier est le reflet de cette valeur. Or, en bon keynésien, je ne crois pas à cette objectivité des valeurs financières. Du fait des incertitudes propres à notre connaissance du futur, il n'existe que des évaluations individuelles subjectives. Par ailleurs, le jeu financier n'a nullement pour but de découvrir ce que serait la vraie valeur. Pour faire du profit, l'investisseur doit anticiper ce que sera l'opinion du marché demain. Autrement dit, ce qui intéresse au premier chef les intervenants, c'est le marché lui-même et non le monde réel. Face à une nouvelle information, il s'agit de prévoir, non pas son effet objectif sur les valeurs boursières mais de quelle manière elle influencera les croyances collectives du marché. Je propose de qualifier une telle configuration dans laquelle chacun cherche à anticiper le comportement du groupe par l'adjectif « autoréférentielle ». La rationalité autoréférentielle peut prendre des formes diverses. Au début des années 80, je me suis beaucoup intéressé au mimétisme boursier. Rappelons qu'à cette époque, l'imitation était vue comme un comportement irrationnel, voire pathologique, et, pour cette raison, se trouvait totalement rejetée par la théorie formalisée. On chercherait en vain des modèles qui y fassent référence. Tout au contraire, j'ai cherché à montrer que le mimétisme était parfaitement rationnel pour peu qu'on tienne compte de la nature auto-

référentielle du jeu financier : au travers de l'imitation des autres, l'investisseur cherche à percer la logique de leurs comportements futurs. C'est ce type de stratégies qu'on trouve au fondement des bulles spéculatives comme la « Bulle Internet ». Et, de même, cette fois à la baisse, lors de la crise récente des *subprimes*. »

Du concours de beauté... à l'autoréférentialité

« L'idée centrale d'autoréférentialité suivant laquelle chaque acteur cherche à anticiper le comportement des autres qui, tous, agissent de la même manière, est parfaitement décrite par Keynes dans le chapitre 12 de sa *Théorie Générale* au travers d'un petit jeu : le « concours de beauté » keynésien. Il s'agit d'un concours où, pour gagner, il faut prévoir le choix majoritaire, sachant que chacun détermine son choix de cette même manière. L'analyse expérimentale de ce jeu conduit à mettre en avant l'idée de « saillance » : face à cette structure d'interactions, les acteurs cherchent à déterminer un choix qui, du fait de sa « saillance intrinsèque », serait susceptible de recueillir une large adhésion. Mais le principe de « saillance » peut conduire à une pluralité de régimes. Le plus simple est celui de la convention : lorsque tout le groupe converge vers une même conception du prix. Le marché unanime se met d'accord sur une même interprétation de l'économie et de son développement futur. On retrouve ici le cas néoclassique à ceci près que l'évaluation de référence, loin d'être l'expression d'une valeur objective, renvoie à un phénomène de consensus et en a toute la précarité. La crise récente des *subprimes* nous offre l'exemple d'une brutale rupture dans la convention d'évaluation conduisant à une drastique réévaluation à la hausse du risque. »

Une théorie monétaire

« À l'opposé de la conception dominante qui ne voit dans la monnaie qu'un instrument facilitant les échanges, je défends la thèse selon laquelle la monnaie est, *dans l'ordre marchand*, le lien institutionnel primordial. C'est lui qui met en relation les acteurs les uns avec les autres et qui, par ce fait même, rend les échanges possibles. En conséquence, la fascination universelle qu'exerce la monnaie constitue le fait théoriquement essentiel, celui qui demande à être compris et formalisé. C'est de ce fait central qu'il convient de faire dériver les fonctions de la monnaie (unité de compte, moyen de transaction, moyen de réserve), et non l'inverse. Bien que minoritaire en économie, cette conception n'est pas sans précédent. Elle appartient à une tradition ancienne qu'illustrent les noms de Marcel Mauss, François Simiand et Georg Simmel. L'accent mis sur la confiance est sa marque de fabrique caractéristique en tant qu'elle donne à voir un mouvement généralisé de croyances excédant de beaucoup le seul exercice de la rationalité instrumentale. Dans cette perspective théorique, la crise monétaire est d'abord une crise de l'unité de la monnaie, c'est-à-dire la rupture de l'adhésion unanime du groupe via l'émergence de références monétaires rivales, au travers par exemple des pratiques d'indexation (remise en cause de l'unité de compte) ou de la spéculation sur les devises (remise en cause du moyen de réserve). Cette problématique, parce qu'elle saisit la réalité monétaire à la fois dans ses dimensions économique, politique et sociale, est bien adaptée pour analyser les défis que rencontre l'Euro. En effet, le succès de celui-ci dépend d'abord de sa capacité à proposer un modèle qui puisse recueillir l'assentiment de tous les peuples européens concernés, par-delà leurs hétérogénéités. C'est là une question globale qui ne se réduit pas au seul indice des prix comme ont pu l'illustrer mes analyses concernant, par exemple, le symbolisme des billets en Euros. La confiance en la monnaie se nourrit d'une multitude de sources et processus. »

Une analyse originale des institutions du capitalisme

« À l'issue de ces analyses financière et monétaire, on voit se mettre en place un cadre général d'intelligibilité qui insiste sur le rôle joué par les représentations collectives dans la coordination économique. On a proposé le terme de « tournant cognitif en économie » pour désigner cet ensemble de recherches contemporaines qui convergent pour souligner l'impact des croyances sur les phénomènes économiques. L'enjeu de ces travaux est de montrer que la valorisation telle qu'elle est issue de la rencontre de l'offre et de la demande repose également sur des « conventions constitutives » qui portent sur la définition des « qualités » : convention de qualité pour les marchandises ordinaires, convention d'effort pour le rapport salarial, convention financière pour les marchés boursiers et confiance pour la monnaie.

Mon travail qui s'est principalement intéressé aux deux dernières situations, aborde ces conventions comme résultant d'une logique collective d'opinion qui, en se focalisant sur une même représentation singulière, dote celle-ci de toute la puissance et de toute l'autorité du groupe. Je défends le point de vue selon lequel toute la force vive des institutions leur vient des sentiments collectifs dont elles sont l'objet. On retrouve cette thèse, sous des formes diverses, chez Spinoza et sa « puissance de la multitude », Émile Durkheim et ses « représentations collectives » ou René Girard et son idée de « polarisation mimétique ».

Pour ma part, je me suis beaucoup intéressé aux modèles d'interactions qui ont la propriété de produire des phénomènes d'unanimité. Selon moi, le pouvoir normatif des cours boursiers comme celui de la monnaie y trouvent leur origine. »

Les figures marquantes

« D'abord Marx. Cela peut sembler bien étrange aujourd'hui, surtout pour un économiste car les économistes contemporains ne s'y intéressent plus. Mais, dans le climat qui était celui que je décrivais plus haut, Marx a été une révélation par sa rigueur intellectuelle et par l'ampleur de son projet : penser le capitalisme dans la longue durée. Par ailleurs, en tant que chercheur, je me suis beaucoup intéressé à articuler histoire et économie. Or, le matérialisme historique de Marx propose précisément une conceptualisation du temps historique. D'une certaine façon, je me sens marxiste par fidélité à sa conception de l'histoire et au rôle qu'y jouent les conflits même si, sur certains points jugés fondamentaux par les marxistes, je diverge de Marx. Par exemple, sur sa théorie de la valeur et sa conception de la monnaie.

Puis Keynes, que je lis continuellement. Non pas le Keynes de la macroéconomie, du sous-emploi, du chômage involontaire et de la relance publique, mais le Keynes du livre IV de la *Théorie Générale*, intitulé « L'incitation à investir », et de son chapitre 12 consacré aux phénomènes spéculatifs et financiers. Je connais ce chapitre presque par cœur à force de le travailler. On y trouve une description parfaite de ce qu'est un marché financier et de la manière dont il fonctionne, avec des intuitions théoriques géniales. Les idées d'incertitude, d'autoréférentialité, de prophéties autoréalisatrices, de mimétisme, d'opinion majoritaire et de convention s'y trouvent déjà. En matière financière, je me pense comme le continuateur du Keynes du chapitre 12. Mon apport a consisté à articuler toutes les idées qui sont présentées dans ce chapitre en une construction cohérente. La force de Keynes est d'avoir compris que la question des représentations, c'est-à-dire de la connaissance, était centrale pour l'économiste. Il s'oppose clairement à l'approche dominante parce que celle-ci se refuse à appréhender l'incertitude dans toute sa plénitude et la réduit au calcul des probabilités. Or, pour Keynes, ce qui domine notre rapport au futur est le fait que « tout simplement nous

ne savons pas ». Les économistes trouvent cette hypothèse trop déprimante. Je crois, en fait, qu'il n'en est rien et qu'elle ne condamne nullement la théorie à l'impuissance.

Parmi les figures intellectuelles qui m'ont marqué, je citerai également Michel Aglietta. Quand j'ai eu mon premier poste à l'INSEE, en 1976, j'ai eu la chance de travailler avec lui. Ma mission consistait à organiser sous sa direction un séminaire

EN MATIÈRE FINANCIÈRE,
JE ME PENSE COMME LE
CONTINUATEUR DU KEYNES
DU CHAPITRE 12.
MON APPORT A CONSISTÉ
À ARTICULER TOUTES LES
IDÉES QUI SONT PRÉSENTÉES
DANS CE CHAPITRE EN UNE
CONSTRUCTION COHÉRENTE.

consacré à l'analyse macroéconomique de longue période des « économies dominantes » (USA, RFA, Japon, Royaume-Uni, France). Il venait de finir son grand livre *Régulation et crises du capitalisme. L'expérience des États-Unis*, dans lequel il propose une analyse de longue période du capitalisme américain. Pour ce faire il a construit un cadre théorique qui fait

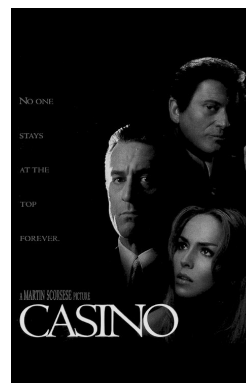
jouer un grand rôle aux institutions, ce qui lui permet de distinguer différentes phases dans l'évolution du capitalisme. Ce livre est, avec les travaux de Robert Boyer, au point de départ de la théorie de la régulation. Je me suis naturellement senti en harmonie avec cette approche qui se donnait précisément pour but de penser l'histoire du capitalisme dans ses contradictions et dans ses institutions.

Enfin, et je les citerai ensemble, Jean-Pierre Dupuy et René Girard m'ont beaucoup influencé. Ils m'ont aidé l'un et l'autre à construire un cadre théorique des phénomènes sociaux qui dépasse la seule dimension économique. J'ai trouvé chez eux des concepts nouveaux comme ceux de polarisation mimétique ou d'autoréférentialité. À mon entrée au CNRS, en 1987, j'ai été nommé au CREA (Centre de Recherche en Épistémologie et Autonomie) et j'ai eu la grande chance de pouvoir les côtoyer, évidemment Jean-Pierre Dupuy qui dirigeait ce laboratoire mais également René Girard qui y venait fréquemment en visite. Le CREA par son ouverture intellectuelle, sa pluridis-

ciplinarité radicale et la qualité de ses membres, a été pour moi une expérience d'une très grande richesse. En particulier, j'y ai fait mon apprentissage des systèmes complexes. »

Casino, Martin Scorsese (1995)

« Sans surprise, ce film de Martin Scorsese m'a beaucoup intéressé par sa description de la relation des hommes à l'argent. Elle nous est présentée dans son ambivalence radicale au travers de l'opposition des deux personnages centraux : Sam Rothstein (Robert de Niro) d'un côté et Ginger McKenna (Sharon Stone) de l'autre. Sam est tout entier du côté du contrôle. En tant que professionnel de la monnaie puisqu'il est joueur, il ne peut survivre au rapport constant à l'argent et à ses dangers que par le respect de règles absolues lui interdisant toute dérive. Sam est comparable à un sorcier qui connaît la puissance de son dieu et sait l'importance des tabous. Il en accepte la rigidité, les sert scrupuleusement car il a fait l'expérience



du chaos que peut produire une conduite désinvolte. D'où les succès qu'obtient Sam à la direction du casino. Dans ce monde fondé sur le désir débridé pour le *cash*, il est celui qui maintient la stabilité du groupe. Il réussit parce qu'il ne touche pas à la monnaie. Il se contente d'en gérer les flux, des joueurs vers ses destinataires finaux. Ginger, son épouse et la mère de leur enfant, est son exact opposé. Elle s'est livrée tout entière, sans retenue, au désir d'argent dont elle est le jouet hystérique. Elle est toujours hors d'elle-même, convulsive dans sa fascination pour les bijoux jusqu'à oublier son enfant. S'il a réussi à garder ses distances avec l'argent du casino, Sam se trouve contaminé par Ginger qui le conduit à sa perte.

Cependant *Casino* va plus loin que cette analyse du rapport

ambivalent des hommes à la monnaie. Il nous révèle également le secret de cette énorme machine qu'est le casino, son principe de fonctionnement. Tout cet argent liquide, transporté dans des valises, aboutit chez les parrains, les maîtres du système, son âme et sa finalité. Qui sont-ils ? Un groupe de vieillards, à moitié impotents, habillés de manière banale, dont la seule préoccupation est la dégustation des pâtes que leur épouse cuisine. Tout cela pour cela ! On trouve ici l'idée que l'argent n'est rien en lui-même. Comme le sacré, il ne vaut que par les pouvoirs que les hommes veulent bien lui accorder. La puissance de *Casino* est dans cette disproportion entre le *Casino* où l'argent est engendré dans la démesure et la chambre quelconque où il finit sa course. »

Regard sur la discipline actuelle

« Je suis assez sceptique à l'égard de l'évolution actuelle de l'économie. Pourtant je ne mésestime nullement ses réussites qui sont très grandes. D'une part, l'économie, seule parmi toutes les sciences sociales, possède un formalisme unifié d'une grande puissance. D'autre part, l'économie est très imaginative et montre une grande aptitude à proposer de nouveaux concepts (asymétrie de l'information, aléa moral, modèle à générations imbriquées, croissance endogène, économie expérimentale,...) Enfin, l'économie ne rejette pas, et même apprécie la réflexion théorique, ce qui n'est pas si fréquent dans les sciences sociales. Cependant, je reprocherais à l'économie sa spécialisation à outrance, sa fermeture sur ses objets et sur sa méthodologie individualiste, toutes choses qui la coupent radicalement des autres sciences sociales. Elle manque de générosité et d'ouverture d'esprit. Il s'ensuit, pour les approches hétérodoxes, une extrême difficulté à exister. Par exemple, je ne suis pas sûr

qu'aujourd'hui il soit possible à un jeune chercheur de suivre mon parcours. »

PRINCIPAUX OUVRAGES

La Monnaie souveraine, Odile Jacob, 1998. Ouvrage collectif dirigé par Michel Aglietta et André Orléan. Il est le produit d'un groupe de travail pluridisciplinaire comprenant des anthropologues, des économistes, des historiens et un psychologue. Son idée directrice est que la monnaie mobilise des croyances et des valeurs au travers desquelles s'affirme l'appartenance à une communauté. La monnaie y est pensée comme « expression de la totalité sociale ». La Rome antique, l'Inde védique, un peuple mélanésien, différents épisodes historiques sont l'occasion de tester la pertinence de cette conception.

Le Pouvoir de la finance, Odile Jacob, 1999. Dans cet ouvrage, André Orléan présente son approche des marchés financiers. Il y développe les concepts de spéculation autoréférentielle et de convention financière. Dans le chapitre final, il s'intéresse plus spécifiquement aux transformations du capitalisme moderne et à sa financiarisation. Il propose pour le qualifier le concept d' « individualisme patrimonial ».

Analyse économique des conventions, PUF, 2002 (1^{ère} édition 1994). Ouvrage collectif dirigé par André Orléan qui fait suite à un Colloque International consacré au rôle économique des conventions. Il propose une introduction raisonnée à la problématique conventionnaliste. Son point de départ est la prise de conscience des limites de la théorie du choix rationnel pour penser la coordination et le lien social marchands. Notons qu'on y trouve une communication de Robert Aumann, prix Nobel 2005, sur « L'irrationalité dans la théorie des jeux. »

Pour plus de détails, contactez :

Jean-François Delage

Tél : 01 44 69 15 15

-

Marie-Laurence Dubray

Tél : 01 44 69 15 27

-

Fax : 01 44 69 15 10

contact@lecavalierbleu.com

Collection conçue et dirigée par Sylvain Allemand

Imprimé en France en octobre 2007 sur les presses de l'imprimerie Darantière à Quetigny.

© Le Cavalier Bleu, 31 rue de Bellefond, 75009 Paris - www.lecavalierbleu.com

ISBN 978-2-84670-180-8 / Dépôt légal : novembre 2007.